qu'elle existe? C'est parce que les membres de l'institution \*à laquelle appartient cette bibliothèque ont résisté courageusement au ci-devant évêque de Montréal qui ne voulait pas qu'il y eût dans sa ville une bibliothèque libre, indépendante de son contrôle. M. l'abbé s'étonne qu'on élise pour commissaires d'écoles les plus ignorants, et souvent, dit-il, les plus bêtes d'une localité; il s'étonne encore de ce qu'au centre de comtes riches et populeux, dans des paroisses où tous les cultivateurs sont à l'aise, on n'ait pas donne un seul prix cette année aux élèves de l'école modèle; il s'étonne encore de ce qu'à un examen de fin d'année, un seul commissaire d'école fût présent, et que ce commissaire ne savait pas lire. Vraiment! M. l'abbé, vous vous étonnez de cela, quand vous reconnaissez vous-même, à la fin de votre correspondance, que dans des écoles ou des institutions qui se prétendent importantes, on voit des mattres qui enseignent l'arithmétique sans la savoir, les sciences sans les savoir, le latin sans le savoir, la philosophie sans la savoir? Non, non, vous n'êtes pas si naïf que cela, vous n'êtes pas étonné du tout, vous savez trèsbien comment tout cela se fait, mais c'est à nous de le dire.

Eh bien! voulez-vous savoir pourquoi, dans des comtés riches et populeux, on n'ait pas donné un seul prix aux élèves de l'école modèle? Bah! il serait bien étonnant qu'on l'eût fait. Qu'est-ce que l'éducation, telle que donnée au Canada, représente aux yeux des populations rurales? Quelle valeur a-t-elle pour les habitants même les plus aisés? Quand ils voient leurs enfants aller pendant trois ou quatre ans de suite à l'école, et en sortir sans même pouvoir lire couramment, quelle idée voulez-vous qu'ils aient de l'éducation? Que leur donnez-vous, à ces braves gens, pour avoir le droit de leur demander quelque chose en retour, et de vous étonner de ce qu'ils ne le donnent pas? Et nous, quand nous voyons les élèves sortir de nos colléges, absolument inaptes à tout, incapables d'entrer dans une des nombreuses carrières qui forment la physionomie du monde moderne, en dehors des carrières exclusives de droit et de médecine, ne sachant pas deux mots de français, ne pouvant même pas faire la vulgaire cuisine d'un journal, n'ayant aucune notion de géographie ni d'histoire, incapables de dresser un simple faitdivers ou de traduire une dépêche télégraphique dans un langage supportable, que pouvons-nous reprocher aux gens de la campagne qui n'apprécient pas les bienfaits de l'éducation que reçoivent leurs enfants et qui ne brûlent pas de la sainte ardeur de leur acheter des prix? Et quoi! est-il nécessaire de porter ses regards sur les campagnes ? Regardez donc dans les villes; que font les citoyens les plus riches pour les institutions publiques? Dans quel état sont ces institutions? Elles dépérissent toutes, ou bien si elles vivent, c'est à force d'économie, de privations et de sacrifices. Aux Etats-Unis, les citoyens, qui ont de la fortune, ne croient avoir rien fait s'ils n'ont pas attaché leur nom à la fondation ou à la dotation de quelque école, de quelque bibliothèque ou de quelque collége. Pourquoi? Ah! c'est que là les citoyens connaissent tout le prix d'une bonne instruction publique; ils savent qu'elle est la meilleure garantie et la première sauvese faire prier, ils offrent, et ils offrent parfois des sommes énormes. Ici, rien de tout cela. Et certes, personne ne peut

les fruits de l'éducation donnée à nos jeunes gens, il est tout simple qu'ils se sentent peu portés à faire pour elle des sacrifices ou des générosités.

Ne nous étonnons donc pas, mais gémissons et portons remède. Mais pour porter remède, il faut d'abord avoir le courage de regarder la vérité en face; c'est très-difficile, trèspénible et très-dur. Mais enfin, ne viendra-t-il dong pas un temps où la presse canadienne laissera de côté les misérables chicanes d'une politique oiseuse pour s'occuper des questions essentielles, des questions qui tiennent à la vie même et à l'avenir du peuple canadien l'Hélas ! hélas ! Quand ce temps viendra-t-il? ou plutôt, n'est-il pas déjà venu, mais où sont ali oli dyön kööl uselle sellillat oluun lankoise olimian on kolone les hommes?

## PETITE LETTRE DE MONTRÉAL. <u>[11]</u> 287 I de Lougles II s

cas sunalest Ash sum elitum

el de lesqui estes el tellici de cueles i del este antidene un c29 août.

Une grave décision, paraît-il, vient d'avoir lieu à la suite d'une délibération non moins grave, et si mes informations sont correctes, voici dans quelles circonstances. Depuis quelque temps, on est à ériger un magnifique clocher sur l'église St. Jacques de cette ville. La semaine dernière, les travaux étaient déjà assez avancés pour que la posé de la croix qui a coutume de couronner ces sortes de flèche eut lieu. La croix une fois placée, on se disposait à la surmonter du coq traditionnel, lorsqu'un contre-ordre arrive, qui enjoint de n'en rien faire. Voici ce qui s'était passé. Le comité qui préside à la construction du clocher ayant été réuni par un programmiste renforcé qui en faisait partie, et ce dernier prenant la parole, tint à peu près ce langage à ses collègues: "Je vous ai reunis dans le but de vous exposer les raisons qui doivent nous empêcher de laisser placer un coq sur le haut de ce clocher. Personne de vous n'ignore que ce volatile qui, de temps immémorial, surmonte la flèche de nos églises est un double emblème, et qu'il représente ce qu'on peut appeler une grave erreur qui se décorait du nom d'Eglise gallicane, car vous le savez tous, le coq gaulois a toujours été la figure emblématique de la France; et, qu'il remémore de plus une épisode de la vie de St. Pierre, une circonstance où ce grand apôtre a failli. Maintenant ce n'est un secret pour personne que l'Eglise gallicane est considérée comme une hérésie de la pire espèce et que, de fait, elle n'existe même plus, particulière-ment depuis que le Pape a été déclaré infaillible par le Concile d. Vatican. En second lieu, serait-il convenable, je vous le demande, de laisser hisser au haut de nos clochers ce coq qui chanta trois fois pour annoncer à St. Pierre qu'il avait failli, à présent surtout qu'un décret de notre sainte mère l'Eglise vient de définir que le successeur du prince des apôtres ne peut ni errer ni faillir en quoique ce soit, tant au point de vue temporel que spirituel, comme dit Mgr. de Ségur. Donc, je vous adjure, mes bien chers collègues, au nom du respect que nous devons au St. Siège, de ne pas permettre que cet emblème de l'hérésie gallicane d'une part, et de la faillibilité des Souverains Pontifes d'autre part, domine plus longtemps nos temples bénis. Imitez en cela l'exemple du comité de l'église St. Pierre, qui, l'année dernière, en sem-blable occurrence, n'a pas hésité à faire le sacrifice d'un ornegarde des institutions, et, au lieu d'hésiter, de réchigner, de ment, qui a pu avoir sa raison d'être autrefois, mais qui aujourd'hui ne saurait plus être qu'une injure au dogme de l'infaillibilité papale que nous sommes tous tenus de croire comme article de foi. J'ai dit." Ce discours bref, mais subsen faire de reproches à nos citoyens aisés. Quand ils voient tantiel, fit, assure-t-on, une profonde impression sur les